



ASIE/PAKISTAN - Après Malala, nouvelle victime des manifestations antichrétiennes : Kashmala, handicapée après le massacre de Peshawar

Rawalpindi (Agence Fides) – Le monde entier a suivi le cas de Malala Yousafzai, la jeune pakistanaise agressée par les talibans et transférée à Londres où elle a pu se rétablir. Ainsi que l'Agence Fides l'a appris, les chrétiens au Pakistan ainsi que de nombreuses organisations de la société civile présentent aujourd'hui au monde le cas de Kashmala Munawar, chrétienne âgée de 13 ans, grièvement blessée alors qu'elle priait dans l'église anglicane de Tous les saints de Peshawar au moment de l'attentat suicide du 22 septembre dernier. Kashmala ne faisait qu'exercer son droit à la liberté religieuse, priant un Dieu auquel elle croit. Elève de l'équivalent d'une classe de 2nde, Kashmala a été emmenée à l'hôpital public pour y recevoir des soins d'urgence. Les médecins ont constaté la présence de nombreux éclats dans ses jambes et ont effectué une intervention chirurgicale. A la suite de ses blessures, une infection à la jambe droite en a provoqué l'amputation. Kashmala, transférée dans un hôpital du diocèse anglican de Peshawar, a encore besoin de traitements et de soins spécialisés pour sa jambe. Actuellement, l'ONG World Vision in Progress couvre les frais du traitement médical de Kashmala et d'autres victimes du massacre.

Ainsi que cela a été indiqué à Fides, la communauté chrétienne de Peshawar se demande « pendant combien de temps et pourquoi une ONG devra-t-elle soigner Kashmala ? Où est la justice ? Pourquoi le gouvernement de la province de Khyber Pakhtunkhwa et le gouvernement fédéral ignorent-ils totalement les victimes du massacre ? Pourquoi la communauté internationale n'offre-t-elle pas une intervention pour cette jeune fille ? ». Selon des sources locales, les soins dans un hôpital européen spécialisé pourraient aider au rétablissement définitif de Kashmala et permettre d'envisager la pose d'une prothèse pour la jambe amputée, l'aidant à retourner à sa vie quotidienne d'adolescente. (PA) (Agence Fides 21/10/2013)